

## Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



*Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Michel Bock et François Charbonneau (dir.).  
Sudbury, Prise de parole, 2015, 460 p.

Martin Normand

Number 8, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040313ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040313ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

### ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Normand, M. (2017). Review of [*Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Michel Bock et François Charbonneau (dir.). Sudbury, Prise de parole, 2015, 460 p.] *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (8), 102–104. <https://doi.org/10.7202/1040313ar>

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



## **Compte rendu**

### ***Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale***

Michel BOCK et François CHARBONNEAU (dir.).  
Sudbury, Prise de parole, 2015, 460 p.

**Par Martin Normand**

*Université d'Ottawa*

Dans l'ouvrage collectif *Le siècle du Règlement 17*, les directeurs Michel Bock et François Charbonneau ont voulu proposer « de nouvelles pistes d'analyses qui permettent de prendre la mesure de la très grande complexité de la crise du Règlement 17 » (p. 24). De prime abord, ce pari est réussi. Le collectif propose 17 chapitres rassemblés sous cinq thèmes : l'opinion anglo-canadienne, les voies de la résistance, les échos politiques et constitutionnels, les représentations littéraires et artistiques du Règlement 17 et la reconfiguration du champ intellectuel canadien-français. Tous les chapitres témoignent de la contribution de la crise à la « franco-ontarianisation » – un néologisme proposé par les directeurs – de la conscience historique et de la prise de parole collective de l'Ontario français.

Chaque chapitre propose un angle d'approche différent de cette crise. D'entrée de jeu, il faut souligner le travail d'édition des directeurs, qui ont réussi à proposer un ouvrage substantiel sur un événement circonscrit, qui évite les redondances. Parmi les angles d'approche adoptés, certains chapitres sont consacrés à des figures historiques qui ont occupé une place importante durant la crise, comme William Henry Moore, Napoléon-Antoine Belcourt et Thomas Chapais. D'autres se concentrent sur des institutions qui ont servi de pivot à la crise, comme le clergé anglo-catholique, la presse anglophone, le journal *Le Devoir*, l'Union Saint-Joseph, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario et la Chambre des communes. D'autres encore proposent des analyses d'enjeux propres à la crise, comme l'amélioration pédagogique des écoles bilingues, les protections constitutionnelles et les disparités régionales.

Dans son chapitre, Serge Dupuis propose une périodisation de la crise qui, sans avoir été explicitée ailleurs, illustre bien ce dont la plupart des auteurs ont essayé de rendre compte. D'abord, il y aurait eu une période de résistance durant laquelle les stratégies des leaders de l'Ontario français ont été plus visibles, comme des actes de désobéissance civile, des prises de parole publiques dans les médias ou dans la sphère politique et des recours devant les tribunaux. Ensuite, il y aurait eu une période de mobilisation où les leaders de l'Ontario français ont cherché de nouveaux appuis, que ce soit par un appel au nationalisme économique, à la solidarité des francophones catholiques du Québec ou à la collaboration de la hiérarchie vaticane. Enfin, il y aurait eu une période caractérisée par des stratégies de persuasion, durant laquelle les leaders de l'Ontario français ont fait preuve de plus de discrétion, ont privilégié l'étapisme et ont développé un discours autour de l'esprit britannique, de la bonne entente et de l'unité nationale.

Le point fort de ce collectif est décidément le fait qu'il s'est éloigné de narrations désormais convenues et souvent enseignées qui ont fait de cet épisode un mythe fondateur de l'Ontario français. L'ouvrage propose un portrait beaucoup plus complexe et riche des débats et des enjeux qui ont presque monopolisé l'attention de nombreux acteurs pendant une quinzaine d'années. Chaque chapitre enrichit les connaissances du lecteur en mettant en lumière de nouvelles analyses de la crise. Quelques-uns des chapitres proposent d'ailleurs des angles fort originaux. Celui de Jack Cédillon sur les francophones du Sud-Ouest ontarien souligne comment la résistance au Règlement 17 ne faisait pas consensus dans toutes les régions de la province, certains parents voyant d'un bon œil la possibilité que leurs enfants acquièrent un meilleur niveau d'anglais et que leur insécurité linguistique s'amoinde. Celui de Jean-Philippe Croteau est aussi digne de mention et donne des éléments essentiels pour bien comprendre les fondements des demandes touchant l'élimination des écoles séparées bilingues en Ontario et formulées par le clergé anglo-catholique, qui craignait que leur existence n'encourage l'élite protestante à réclamer la fin du financement public de toutes les écoles séparées. Soulignons aussi le chapitre de Gratien Allaire, qui voit dans la crise du Règlement 17 une occasion tout indiquée d'améliorer la qualité pédagogique des écoles bilingues, ce qui, selon lui, sera une des clés de voûte de la suspension du Règlement en 1927. L'ouvrage est complété par une bibliographie qui fait un état des lieux de la recherche sur le Règlement 17. Il se termine aussi par une chronologie très utile qui s'étale de 1807 à 1944. Toutefois, cette chronologie a « quelque chose d'un peu idéal-typique » (p. 412), pour reprendre l'expression de Michel Bock, en ce sens qu'elle ne rend pas compte de toute la complexité de la crise qui se fait jour dans les riches analyses proposées par l'ouvrage.

Si, pris individuellement, les chapitres proposent des contributions intéressantes, des réserves se font jour quand on prend l'ouvrage dans son ensemble. D'abord, il y a dans l'ouvrage une certaine uniformité méthodologique qui devient lassante pour le lecteur qui le parcourt en entier. Presque tous les chapitres ont recours à une méthode historique qui

repose en grande partie sur un travail archivistique. Il faut noter que les sources primaires sont nombreuses et variées, ce qui enrichit les contributions individuelles et qui est tout à l'honneur des auteurs. Mais, dans son ensemble, l'ouvrage laisse l'impression de n'être qu'une monographie essentiellement descriptive, avec très peu de contributions conceptuelles et théoriques. Les chapitres de Lucie Hotte et de Johanne Melançon font exception, en proposant des méthodes différentes pour étudier un corpus littéraire.

Ensuite, le grand absent dans *Le siècle du Règlement 17*, c'est justement ce siècle qui s'est écoulé depuis l'adoption du Règlement. Dans l'introduction, les éditeurs font référence à l'épisode de l'hôpital Montfort, qui clôt ce siècle de mobilisation. À part cette brève mention, l'ouvrage n'apporte pas de grande réflexion sur l'héritage contemporain de cette crise, sur ses conséquences durables. Il y a très peu de comparaisons avec les autres crises scolaires canadiennes ou encore d'éléments qui permettent de situer la crise dans des courants plus généraux. Pierre Foucher conclut son chapitre par une comparaison intéressante entre les fondements juridiques du Règlement 17 et ceux de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le chapitre de Michel Bock est certainement l'une des exceptions, car il essaie de situer l'évolution de cet épisode dans le discours plus global sur le Canada français. Encore une fois, les chapitres de Hotte et de Melançon constituent aussi des exceptions, parce qu'ils cherchent des traces du Règlement 17 dans des œuvres littéraires et théâtrales sur une période qui n'est pas circonscrite à la crise elle-même.

Bref, *Le siècle du Règlement 17* deviendra certainement une référence incontournable pour étudier la crise scolaire et nationale qui a suivi l'adoption du Règlement. Chacun y trouvera certainement son compte en y puisant des chapitres qui correspondront à ses besoins, car on y trouve des contributions empiriques riches, convaincantes et souvent originales. Mais, pris dans son ensemble, l'ouvrage nous laisse l'impression que les directeurs de la publication n'ont pu combler les ambitions qu'ils s'étaient fixées.

Martin Normand  
[mnormand@uottawa.ca](mailto:mnormand@uottawa.ca)